

# DF 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

## UF1 : AIDE À L'ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE LA PERSONNE

### A L'entretien du cadre de vie

Pour que la réalisation d'un travail d'entretien soit efficace, il faut d'abord procéder à une analyse de la situation. L'entretien du domicile est une action qui nécessite aussi une organisation méthodique.

#### 1 L'organisation du travail d'entretien du domicile

Pour organiser correctement son travail, l'accompagnant éducatif et social doit planifier son action ([tableau 2.1](#)) selon la méthode du QQCOQP, adoptée pour toute « démarche d'action ». Après avoir effectué l'analyse de la situation, l'AES va préparer son action, c'est-à-dire regrouper le matériel nécessaire en vue de réaliser son action.

**Tableau 2.1** Planification de l'action.

	Questionnement	Rôle de l'AES
Q	Le Quoi ?	Quel est le travail à faire ?
Q	Le Qui (avec qui) ?	Dois-je demander de l'aide pour ce travail ?
C	Le Comment ?	Quelle technique adopter ? Quel matériel et quels produits utiliser ?
O	Le Où ?	Dans quelles pièces le faire ?
Q	Le Quand ?	À quel moment faire le ménage ?
P	Le Pourquoi ?	Quel est l'intérêt de cette action ? (son but, ses objectifs, etc.)

## 2 Les objectifs de l'entretien du lieu de vie

Le nettoyage des locaux ou des équipements à domicile a un triple objectif.

- *Le respect de l'hygiène* : la santé des personnes est une priorité. Notamment à domicile, où les petits enfants peuvent être particulièrement sensibles, il est donc indispensable de les accueillir dans des locaux propres.
- *Le maintien en bon état des locaux et des équipements* : un local non entretenu se dégrade très vite, extérieurement et intérieurement. L'entretien journalier et les « grands nettoyages » périodiques permettent d'éviter les dégradations et d'y remédier rapidement si nécessaire. Conserver des locaux et du matériel en bon état, c'est aussi faire des économies.
- *Le souci de l'esthétique* : on connaît maintenant l'influence de l'environnement sur l'individu. Vivre dans un lieu agréable est un facteur d'épanouissement.

## 3 Les techniques d'entretien, l'utilisation des matériels, produits et équipements

Les principales techniques d'entretien varient, ainsi que le choix des matériels et produits d'entretien, en fonction de l'utilisation du local. Elles vont du simple dépoussiérage à la désinfection, en passant par le lavage.

### ◆ Le dépoussiérage

Dépoussiérer, c'est éliminer les déchets non adhérents d'une surface (sol, mobilier).

Le dépoussiérage doit être effectué :

- tous les jours pour le sol et le mobilier ;
- toutes les semaines pour les parois verticales.

### Précautions à prendre

- Pour les personnes allergiques aux acariens et asthmatiques, il faut acheter des sacs spéciaux (s'informer auprès des revendeurs et fabricants).
- Il est vivement conseillé d'aérer le local pendant et après le passage de l'aspirateur.

### Techniques de dépoussiérage

Le dépoussiérage comprend différents temps d'action :

- préparation du matériel (l'utilisation du chariot de ménage est très pratique) ;
- essuyage humide des parties hautes (plafonds, luminaires, encadrement des fenêtres, tringles à rideaux) ;
- dépoussiérage du mobilier ;
- aspiration ou balayage humide des plinthes et des sols. Une armure métallique est articulée sur un manche. Elle permet de recevoir des franges amovibles, qui facilitent le lavage et la désinfection. Les franges sont généralement en coton ou en fibres synthétiques. Elles peuvent être imprégnées de produit agglutinant, qui retient mieux la poussière.

### ◆ Le nettoyage humide du sol

Quelle que soit la méthode choisie, le travail commence par un « détournage » : au contact des plinthes de la pièce.

L'entretien d'un sol se fait toujours en commençant par le fond du local (partie opposée à la porte). Selon les types de locaux, on choisira :

- la méthode « à la godille » (figure 2.1) : elle permet de passer le balai sur une large surface, l'utilisateur travaille à reculons et tire le balai vers lui, en lui imprimant un mouvement en S (c'est la plus conseillée) ;
- la méthode « au poussé » (figure 2.2) : le balai est devant l'utilisateur qui le pousse. Elle est surtout employée pour les couloirs : on utilise alors des balais très larges.

### ◆ Le nettoyage des équipements

Selon le type d'équipement, le lavage est périodique ou journalier. L'entretien des éléments les plus courants est indiqué dans le [tableau 2.2](#).

**Précautions à prendre :** pour l'équipement sanitaire (lavabos, cuvettes W-C, revêtements de faïence), qui est sensible à l'abrasion (se raye), on utilisera un détergent neutre pour l'entretien courant et une crème abrasive douce (pas de poudre) en cas de fortes souillures. Ne pas oublier la robinetterie, particulièrement contaminante et contaminée, ni le dessous des lavabos. En collectivité, l'utilisation d'un détergent-désinfectant est de plus en plus courante et recommandée.

### ◆ Le nettoyage de la vitrerie

La vitrerie regroupe les fenêtres et les baies vitrées. Le travail s'effectue de gauche à droite (ou bien l'inverse) selon la personne et il faut toujours travailler (de préférence) de haut en bas.



Fig. 2.1 Nettoyage « à la godille ».



Fig. 2.2 Nettoyage « au poussé ».

**Tableau 2.2** Entretien des éléments les plus courants des équipements.

Équipements	Déroulement de l'action	Matériel Produits	Précautions à prendre
1) Mobilier – Tables – Chaises	– Détachage préalable (tache d'encre, colle, etc.) – Lavage : • des plateaux et des assises, rinçage, séchage • des chants (éviter les coulures) • du dessous du plateau des piétements	– Lavette – Seaux – Abrasif doux – Détergent neutre – Solvants (alcool à brûler) si chromes	– Ne pas altérer les matériaux avec des abrasifs non adaptés – Travailler en série pour aller plus vite
2) Meubles de rangement – Étagères – Armoires	– Vider le meuble en dépoussiérant au fur et à mesure les objets – Nettoyer les parties imperméables – Rincer et essuyer soigneusement – Ranger en respectant l'ordre initial	– Lavette – Brosse – Seaux – Détergent	– Repérer le rangement afin de le reproduire – Ne pas oublier les coins et les montants
3) Lits	– Dépoussiérer le matelas par aspiration – Laver de haut en bas – Nettoyer les montants du lit à l'alcool à brûler (si chromes) – Rincer – Sécher	– Lavette – Seau – Détergent – Alcool à brûler (chromes) – Eau de Javel (si besoin) – Torchon à usage unique	– Éloigner la personne du local – Aérer le local
4) Lavabos	– Nettoyer de l'extérieur vers l'intérieur – Rincer	– Détergent neutre ou crème abrasive – Éponge ou lavette	– Utiliser du détartrant régulièrement
5) WC	– Nettoyer de l'extérieur vers l'intérieur – Rincer – Mettre l'eau de Javel	– Détergent neutre – Balayette WC – Lavette jetable – Eau de Javel	– Utiliser du détartrant régulièrement – Ne pas mélanger l'eau de Javel et les autres produits !

Quand il s'agit de grandes surfaces ou de vitres hautes difficilement accessibles, on emploie le même matériel monté sur un manche télescopique. On travaille alors uniquement verticalement de haut en bas. Les escabeaux et les échelles sont proscrits pour des raisons de sécurité.

## Rôle de l'AES

### Pour l'entretien du lieu de vie

#### Quelques conseils doivent être pris en compte

- ▶ Le ménage est mis en œuvre alors que le rangement est terminé et les lits refaits.
- ▶ Les pièces sont aérées l'une après l'autre et les poubelles sont vidées.





- ▶ Les meubles sont dépoussiérés (dépoussiérage humide afin de ne pas soulever les poussières).
- ▶ L'aspirateur est passé sur les tapis et moquettes.
- ▶ Les sols sont balayés sans soulever les poussières.
- ▶ Dans la cuisine, la salle de bains et les W-C, le carrelage est lavé après avoir été balayé.
- ▶ S'il existe un escalier, les marches sont aspirées ou balayées en ramenant le balai du côté du mur.

#### ***Impliquer les personnes accueillies dans l'action (figure 2.3)***

- ▶ Leur parler de l'intérêt de ce qu'il faut faire.
- ▶ Proposer des tâches à chaque personne, en fonction de ses capacités (on peut instaurer un tour de rôle dans des structures collectives).
- ▶ Veiller à ce que les personnes adoptent de bonnes postures et qu'elles ne se mettent pas en danger avec les produits et matériels.

#### ***Quelques règles d'hygiène et de sécurité doivent être respectées***

- ▶ Nettoyer toujours en allant du plus propre au plus sale, du haut vers le bas et de gauche à droite.
- ▶ Aérer lors du ménage.
- ▶ Profiter de l'absence de la personne ou l'éloigner.
- ▶ Proscrire tout produit d'entretien rendant le sol glissant (ex. : parquet ciré chez une personne âgée).
- ▶ Éviter de mélanger des détergents ou lessives avec l'eau de Javel (gaz toxique).

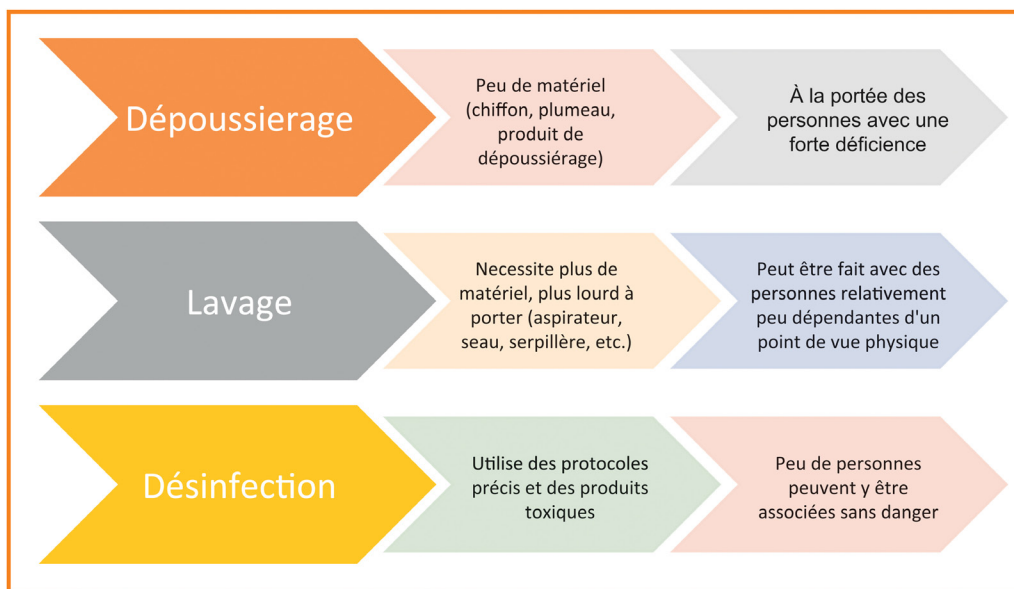
#### ***Un planning doit être établi***

- ▶ Le ménage à fond doit être fait chaque mois.
- ▶ La mise en œuvre du ménage sera bien entendu planifiée en accord avec la personne aidée. La technique de base est la même :
  - il convient de déplacer les petits meubles, les tapis et de dépoussiérer les fauteuils ;
  - une journée sera réservée pour le nettoyage des vitres et le lavage des voilages et rideaux.

## **B L'organisation et l'adaptation du logement en fonction de la personne**

### **1 L'aménagement pour la personne âgée**

L'autonomie de la personne âgée sera conditionnée par l'aménagement de son domicile. Un environnement mal organisé peut entraîner un risque pour la personne et une perte d'autonomie.



**Fig. 2.3** Les différentes techniques de ménage et la participation possible des personnes.

### ◆ L'adaptation de l'espace

Prenons l'exemple d'une personne âgée se déplaçant avec des cannes : il faut prévoir plus d'espace que pour une personne autonome. En moyenne, l'espace nécessaire pour une personne avec une canne est de 70 cm, l'espace avec deux cannes est de 90 cm. L'espace avec un déambulateur est de 60 cm. L'aménagement et le rangement des pièces doivent tenir compte de ces espaces afin de permettre des déplacements sans risque ni gêne.

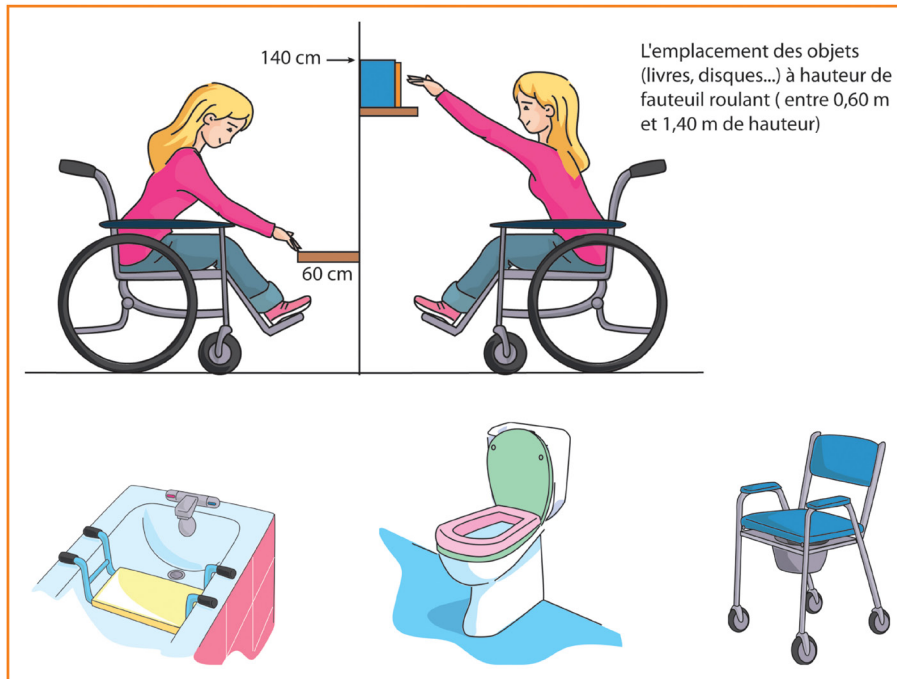
## 2 L'aménagement pour une personne en fauteuil roulant

Deux problèmes majeurs se posent à la personne handicapée : l'accessibilité au logement et l'aménagement intérieur du logement. Nous allons voir comment les résoudre, sachant que pour une personne en fauteuil roulant dans un logement :

- la largeur de déplacement est de 80 cm, l'espace nécessaire pour faire demi-tour est de 160 cm sur 160 cm ;
- les objets ne peuvent être saisis qu'à une hauteur située entre 60 et 140 cm du sol (figure 2.4).

### ◆ L'aménagement de l'espace

- L'entrée doit être facilitée par une rampe d'accès avec une pente de 5 à 6 degrés.
- Si le logement n'est pas au rez-de-chaussée, un ascenseur (assez large et profond) doit permettre l'accès aux étages : il doit mesurer au moins 80 cm de large et 130 cm de profondeur avec des boutons de commande et alarmes à 110 cm du sol.
- En cas de maison individuelle, l'accès à l'étage peut être possible par un monte-escalier sur rail ou une plate-forme pour fauteuil.



**Fig. 2.4** Aménagement pour les personnes à mobilité réduite.

### ◆ L'aménagement du mobilier

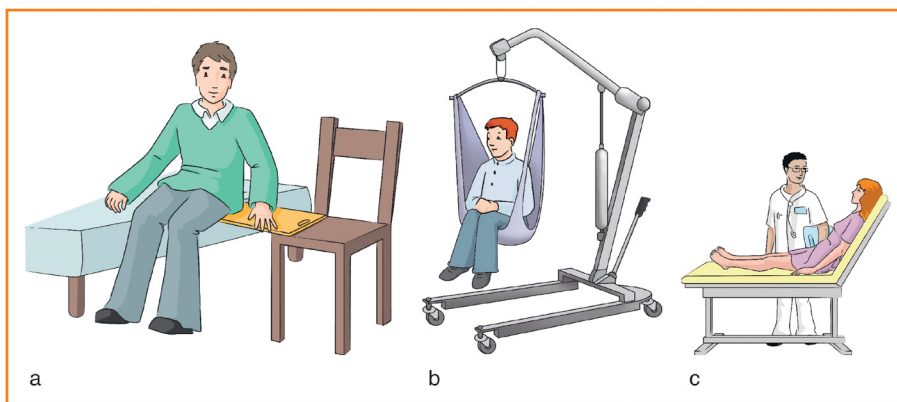
- La porte d'entrée doit être large ; l'ouverture doit être facile par une poignée bec-de-cane ou télécommandée.
- Les portes intérieures doivent être larges, de 80 à 90 cm.
- La chambre de la personne aidée doit être spacieuse, avec une zone de manœuvre suffisante autour du lit (passage d'un lève-personne pour les transferts).
- Les meubles et appareils électroménagers doivent être à hauteur du fauteuil roulant : il existe des équipements sur rails avec télécommande, permettant de faire varier la hauteur des meubles de cuisine en fonction de l'utilisateur (ils sont coûteux).
- Le lavabo de la salle de bains doit être fixé à 80 cm de hauteur, sans meuble sous l'évier.
- Les W-C doivent être larges afin de permettre un transfert latéral de la personne.
- Les interrupteurs et prises de courant doivent être fixés à 100 cm du sol.
- Les volets doivent avoir une ouverture automatique avec télécommande.

### ◆ Le choix du matériel d'aide à la mobilité

Différents dispositifs peuvent être loués, ou installés à domicile, afin de faciliter la manutention de la personne en fauteuil roulant (figure 2.5).

### ◆ La recherche de matériel simple et d'astuces pour la vie quotidienne

Du matériel simple ou des astuces permettent de faciliter la vie quotidienne en fonction du handicap. Des conseils peuvent être obtenus auprès de personnes spécialisées : kinésithérapeute ou ergothérapeute.



**Fig. 2.5**

**Matériel d'aide à la mobilité.**

- a. La planche de transfert pour faciliter le déplacement du fauteuil à la chaise ou au lit (plus simple).
- b. Le lève-personne.
- c. Le lit médicalisé, à hauteur variable avec télécommande.

*Exemple*

On peut prévoir :

- pour les repas : un support antidérapant sous les assiettes des personnes hémiplegiques ou des poignées permettant de fixer les couverts pour les personnes ayant des difficultés de préhension ;
- pour le bain : un tapis antidérapant, un petit siège, une rampe d'accès ;
- pour les W-C : les barres d'appui aux W-C ou amovibles, les sièges percés.

### 3 Les aides pour l'aménagement du logement

Il existe différentes aides possibles selon la situation de la personne (locataire ou propriétaire de son logement).

*Exemples*

- Des subventions, des prêts ou des primes peuvent être accordés. Différentes aides peuvent par ailleurs se cumuler.
- Des assistantes sociales peuvent aider les personnes à constituer les dossiers et les orienter.
- Des associations peuvent également aider les personnes :
  - le PACT (protection, amélioration, conservation, transformation et entretien des locaux d'habitation) : association à but non lucratif, assurant la protection, l'amélioration, la transformation et l'entretien des locaux d'habitation ;
  - l'ALGI (association pour le logement des grands infirmes), dont l'objectif est « que toute personne handicapée puisse garder son mode de vie et son lieu de domicile » ;
  - la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) de chaque département.

Toutefois, lorsque l'aménagement du domicile paraît impossible ou trop coûteux, il est raisonnable d'orienter la personne vers un changement de domicile. L'accompagnant éducatif et social saura conseiller avec tact la personne, après une étude de la situation et une réflexion en équipe.